

Chers parents,

Voici votre première édition Info-Parents de l'année scolaire 2021-2022.

Dans ce document mensuel, vous retrouverez principalement les dates importantes à retenir, des messages particuliers et des informations sur les activités tenues à l'école. Comme il s'agit de la 1^{re} parution, des informations quant aux mesures sanitaires et au fonctionnement de l'école y sont également insérées.

Je vous souhaite une belle année scolaire et une bonne rentrée! 😊

Nathalie Decamps
Directrice

DATES À RETENIR



1^{er} au 7 septembre ⇒ Rentrée progressive des enfants du préscolaire

10 septembre ⇒ Dîner spécial de la rentrée

13 septembre ⇒ Assemblée générale annuelle des parents, à 19 h 30, au gymnase

13 septembre ⇒ Rencontre de parents-enseignant(e)

14 septembre ⇒ Rencontre de parents-enseignant(e)

24 septembre ⇒ Journée pédagogique

30 septembre ⇒ Prise de présence officielle

COVID

Cette année, l'école NDA maintient en grande partie les mêmes mesures sanitaires que l'année dernière. La rigueur dans l'application de nos mesures a porté fruit et la continuité sera rassurante pour tous. Ainsi, voici une liste de mesures mises en place :

Masque :

- Le masque est porté dans l'autobus, en classe et dans les déplacements à l'intérieur de l'école pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année autant durant les heures d'école qu'au service de garde ;

- Dans la cour d'école, le port du masque n'est pas obligatoire. Toutefois, l'élève devra l'avoir en sa possession pour le porter dès le son de la cloche, et ce, avant de faire la file pour l'entrée dans l'école ;
- Le changement de masque durant la journée se fera en classe à la fin du repas du dîner ;
- Une boîte de masques sera envoyée à la maison le 1^{er} lundi du mois via le sac d'école à intervalle de 2 mois.

Lavage des mains

- Chaque local de classe sera muni d'une bouteille de désinfectant. Les élèves devront se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie d'un local.
- Il en est de même pour les visiteurs qui utilisent la porte d'entrée principale de l'école.

Circulation à l'intérieur de l'école

- Lorsque les élèves se déplaceront dans l'école, ils devront circuler du côté droit du corridor.

Récréations

- Il y aura une récréation le matin et une en après-midi. Tous les élèves de l'école sortiront à l'extérieur en même temps pour la récréation du matin. Pour l'après-midi, les enfants du préscolaire auront une récréation à eux seuls. Ensuite, ce seront les enfants de la 1^{re} à la 6^e année qui sortiront tous ensemble.

Dîner

- Les enfants dîneront en classe. Lors de la prise du repas, chaque enfant devra être assis avant de retirer son masque pour manger. Une place lui sera assignée, place qui devra être respectée pour l'enquête épidémiologique advenant un cas de Covid. Quand tous les enfants d'un même groupe auront fini leur repas, le groupe sortira à l'extérieur pour jouer.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

L'horaire des cours de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption est de 8 h 10 à 15 h 22. Étant donné qu'il n'y a pas de surveillance sur la cour le matin avant 8 h 05, les élèves circulant à pied, à bicyclette ou déposés en automobile ne devraient pas arriver avant 8 h 05.

Les enfants qui dînent à la maison doivent revenir à l'école à 12 h 55.

CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE

La sécurité est notre priorité et l'affaire de tous. Le Service de police de Châteauguay a préparé un communiqué de presse invitant la population à la prudence, à la courtoisie et à l'indulgence autour des établissements scolaires pour assurer la sécurité de tous.

Vous êtes invités à lire les recommandations qui se trouvent en pièces jointes.

PAIEMENTS

Votre paiement pour le matériel didactique doit être effectué au plus tard le **30 septembre prochain**.

Pour les frais du Service de garde et ceux de la surveillance du midi, la facturation se fera tous les derniers jours du mois via le Portail-Parents. Le paiement sera attendu dans les 30 jours suivant la facturation. Les modes de paiement acceptés sont les cartes de crédit, les cartes de débit, les paiements Internet, les chèques et l'argent comptant. Les chèques doivent toujours être faits au nom du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS). Ne pas oublier d'inscrire le nom de votre enfant, son groupe et la raison d'être de votre chèque au verso. L'argent comptant doit toujours transiter entre les mains des adultes.

RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANT(E) ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Une rencontre parents-enseignant(e) est prévue aux dates suivantes :

13 septembre à partir de 18 h 30

14 septembre à partir de 18 h 30

Les modalités vous seront envoyées par courriel sous peu.

L'assemblée générale annuelle de parents se tiendra au gymnase de l'école le 13 septembre à 19 h 30.

CAFETERIA NDA

L'équipe de la cafétéria pilotée par Madame Enza est prête à cuisiner pour vos enfants.

Nous vous rappelons que votre enfant peut bénéficier en tout temps des dîners de la cafétéria via l'achat de billets (voir le détail des coûts et le menu dans l'agenda) ou avec le forfait au mois (communiquez avec Mme Enza au 514-380-8899, poste 4455).

Notez déjà qu'un dîner spécial pour la rentrée est prévu le 10 septembre. Si vous désirez que votre enfant y participe, vous n'avez qu'à retourner le coupon-réponse de la lettre d'invitation (qui vous sera remise sous peu) avec l'argent.

Allergies

Les noix et arachides sont défendues à l'école, autant dans les lunchs que dans les collations, afin qu'il n'arrive pas d'événements fâcheux aux enfants souffrant d'allergies sévères.

OPÉRATION IDENTIFICATION

Chaque année, plusieurs vêtements, effets scolaires et boîtes à lunch demeurent sur les tablettes ou dans la boîte d'objets perdus sans être réclamés. Malgré nos efforts pour s'assurer que chaque enfant puisse récupérer son bien, il en reste toujours beaucoup. Ainsi, nous vous demandons d'identifier ce qui appartient à votre enfant afin de nous faciliter la tâche dans nos recherches des propriétaires. C'est en quelque sorte une façon d'économiser!

LES PARENTS À L'ÉCOLE

Lorsque vous vous présentez à l'école, vous devez vous diriger au secrétariat pour exposer vos besoins (ex. venir chercher votre enfant, lui apporter un objet oublié, etc.). Aucune personne ne doit circuler dans l'école sans autorisation. Cette consigne doit être respectée puisqu'elle a comme origine première la sécurité de tous les enfants de l'école.

Nous apprécions les parents qui peuvent faire du bénévolat. Il sera possible cette année de vous accueillir. Nous vous demandons toutefois de vous présenter au secrétariat à votre arrivée afin d'obtenir une cocarde vous identifiant comme bénévole à NDA. À votre départ, vous la remettez au secrétariat. Nous retenons ce moyen afin qu'aucune personne non autorisée ne circule dans l'école. En tout temps, tel que prescrit par le décret sur le port du masque dans la société en général, un parent ou un visiteur doit porter le masque ou le couvre-visage s'il se présente à l'école. Merci de votre aide et de votre collaboration.

Prise de présence officielle

Le 30 septembre de chaque année se tient la prise de présence officielle. Il s'agit d'un exercice administratif. Nous vous demandons d'éviter de prendre des rendez-vous pour votre enfant durant cette journée. Sa présence à l'école est requise. Si, toutefois, votre enfant devait s'absenter, nous vous demanderons de compléter un formulaire confirmant sa fréquentation scolaire.

Absences, retards et départs

Veillez informer l'école, par téléphone ou par un billet écrit, de l'absence, du retard ou du départ hâtif de votre enfant. Si vous ne pouvez joindre le secrétariat, prière de laisser le message sur la boîte vocale (4451). Il est important d'appeler avant 13h si votre enfant s'absente en après-midi ou pour nous informer d'un changement concernant les autobus ou le service de garde. Vous comprendrez qu'il n'est pas sécuritaire de laisser un message en fin de journée pour mentionner, par exemple, que votre enfant ne prendra pas l'autobus ce jour-là. Votre collaboration est souhaitée pour faciliter notre organisation et assurer la sécurité de vos enfants.

Agenda et Carnet 3R

L'agenda de votre enfant est un outil de communication privilégié entre l'école et la famille. Nous vous demandons de le lire attentivement et de le signer.

À l'école NDA, nous utilisons également le carnet des 3R dans lequel se retrouve le code de vie de l'école. Vous devez également le signer et le consulter régulièrement.

Utilisation d'outils technologiques

Familiarisez-vous avec les différents aspects d'Internet. Il est important que vous soyez bien informé en ce qui a trait à Internet, parce que même si vous n'avez pas d'ordinateur à la maison, votre enfant peut y avoir accès à l'école, à la bibliothèque ou chez des amis. Installez votre ordinateur dans une aire commune accessible à tous (p. ex. le salon), de façon à pouvoir surveiller de près l'utilisation d'Internet.

Afin d'encourager les bonnes habitudes de sommeil, retirez le téléviseur, l'ordinateur et les jeux vidéo de la chambre de votre enfant. Chez les enfants qui ne dorment pas bien, les conséquences pourraient se manifester sous forme de problèmes de comportement, d'attention, d'apprentissage et de mémoire.

Communications avec le personnel de l'école

Si vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école, veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec le secrétariat au (514) 380-8899 poste 4451. Cependant, sachez qu'une boîte vocale est en tout temps accessible à ce numéro et enregistre vos messages.

« NDA a le vent dans les voiles et les valeurs bien ancrées »

